



L'ECHO

FO DGFIP
la force syndicale

DE L'ESSONNE

Secrétaire Départemental : Cédric CERCLE (HDIF Corbeil ☎ 01.60.90.51.52)

Secrétaires adjoint : Lionel BOYER (TP Evry) – Sabine TRIQUENAU (SIP Etampes)

Permanent : Odile JUEL (TG ☎ 01.69.13.26.81)

Trésorier: Céline FRANCHET (Les Ulis ☎ 01.69.28.83.53)

N°1 du 26 janvier 2010

Courriel : fo.091@dgfip.finances.gouv.fr

Meilleurs vœux à tous

Ce mois de janvier est l'occasion pour le bureau de la section FO-DGFIP de l'Essonne de vous présenter tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle année qui débute. C'est également l'occasion de vous annoncer qu'un nouveau bureau de section a été désigné le 15 janvier 2010, suite au départ de notre permanent Didier COURTOIS et de notre Secrétaire Départemental Laurent MAILLOT.

Composition du Bureau :

Secrétaire Départemental : Cédric CERCLE (HDIF Corbeil)

Secrétaires Départementaux Adjoint : Lionel BOYER (TG Evry)
Sabine TRIQUENAU (SIP Etampes)

Trésorier : Céline FRANCHET (TP Les Ulis)

Trésorier adjoint : Eddie LECLERE (Pôle de Contrôle et d'Expertise / Etampes)

Permanent : Odile JUEL (TG)

Autres membres du Comité Départemental

Laurence AUGER (SIP Etampes)
Leila BENCHETRAT (MGEFI)
Annie COUPARD (Brigade Domaniale)
Maryvonne GERDUYN (TG /Budget Logistique)
Jean-Noël LAHOZ (Secrétaire Général UD FO 91)
Cécile SORIANO (SAID Corbeil)
Yvette LETZELTER (TG / CEPL Réglementation)

Serge MAROQUIN (TG / D.S.F.)
Max PETIT (C. Hypothèques Etampes)
Véronique PY (Formation Prof.)
Dominique REMY (TG / CMIB)
Frank SAINTOL (TG /Budget Logistique)
Laurent DORDET (TG)

De nouveaux représentants au Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) ont été désignés afin de porter les revendications des agents auprès de la Direction Départemental des Finances Publiques de l'Essonne.

Titulaires

Cédric CERCLE
Odile JUEL
Lionel BOYER

Suppléants

Sabine TRIQUENAU
Fresnet BELLAIRE
Laurence AUGER

Ces derniers sont intervenus lors du CTPD Emplois qui s'est tenu le 22 janvier 2010 afin de dénoncer les suppressions de postes qui pèsent une fois de plus sur les différents services du département (3 emplois supprimés en catégorie B et 23 emplois supprimés en catégorie C dans la filière fiscale et 17 emplois supprimés dans la filière gestion publique).

La règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite conduit à une désertification des services alors que dans le même temps la charge de travail par agent augmente. FO-DGFIP a rappelé que ces suppressions d'emplois étaient totalement déconnectées de la réalité des services de notre département

FO-DGFIP a tenu à y réaffirmer son attachement à un service public de qualité et à l'importance du maintien d'un réseau de proximité symbole de l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt.

C'est pourquoi FO-DGFIP a exigé lors de ce CTPD l'arrêt des suppressions d'emplois et des créations de poste en nombre suffisant pour nous permettre d'assurer nos missions dans les meilleurs conditions tant pour les agents que pour les usagers.

Pour porter « Haut et Fort » vos revendications

Venez nous rejoindre

Adhérez à FORCE OUVRIÈRE

Bulletin d'adhésion à FO DGFIP Essonne

(66 % du montant de la cotisation sont déductibles des impôts)

Nom :

Prénom :

Grade et échelon :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP 91

Date :

Signature :